

Un précieux



A la Maison du Département,
partenaires et associations
disposent d'une salle
de réunion et de plusieurs
bureaux.

De nombreux outils sont mis à votre disposition :

Boîte aux lettres, fax, téléphone, ordinateur, rétroprojecteur, paperboard et un centre de ressources (infos, législation, statuts, déclarations en Préfecture...).

Vous disposez d'un relais précieux :

- Pour le montage des dossiers de création d'association ou pour les demandes de subvention auprès du Conseil général et l'orientation vers d'autres financeurs.
- Pour organiser plus facilement certaines manifestations : prêt de salle de réunion/expositions, présence d'un gardien...
- L'Association pour la Promotion de la Vie Associative en Vaucluse (APROVA 84) intervient sur différents thèmes, destinés aux associations. Tél. 04 90 86 87 07

Les dirigeants associatifs bénéficient d'informations et de conseils. Le guide pratique des associations est à leur disposition.

